



CENTRE DE LOISIRS COMMUNAL
ACCUEIL DU MERCREDI

24 – 28 rue Saint-Sulpice 14400 SAINT-VIGOR-LE-GRAND



INSCRIPTION 2024-2025
FICHE GÉNÉRALE DE RENSEIGNEMENTS

Etat civil de l'enfant et vaccinations :

Nom		
Prénom		
Date de naissance		
Lieu de naissance		
Sexe		
Ecole de scolarisation		
Vaccins	Certifions que les vaccinations obligatoires de notre enfant ont bien été effectuées (merci de cocher la case ci-contre)	<input type="checkbox"/>

Etat civil des responsables légaux :

	PARENT 1	PARENT 2
Civilité		
Nom (+nom de jeune fille)		
Prénom		
Situation familiale		
Adresse		
Adresse mail		
Téléphone domicile		
Téléphone portable		
Profession		
Employeur		
Téléphone professionnel		
Nom et adresse de la personne effectuant le règlement		

Dossier à rendre complet en mairie

Personnes à contacter en cas d'urgence et/ou autorisées à récupérer l'(les) enfant(s) (autres que parents) :

Nom et Prénom		
Lien avec l'enfant		
Adresse		
Téléphone domicile		
Téléphone portable		
A appeler en cas d'urgence		
Autorisé à récupérer l'enfant		

Autorisations parentales :

En cas de maladie ou d'accident, l'enfant est orienté et transporté par les services de secours d'urgence qui déterminent le lieu d'hospitalisation. La famille est immédiatement avertie par nos soins.

Nous soussignés, Monsieur et/ou Madame..... :

- autorisons le centre de loisirs à prendre toutes mesures d'urgence (hospitalisation et l'anesthésie si nécessaire de notre enfant)
- autorisons (oui non) le centre de loisirs à prendre des photographies ou vidéos de notre enfant dans le cadre des activités extrascolaires.
- autorisons (oui non) la publication des photos sur les réseaux sociaux et sur le site de la mairie.
- autorisons (oui non) le service de la mairie agréé par les services de la CAF ou de la MSA à prendre connaissance de notre Quotient Familial.

Numéro allocataire : Nom de l'allocataire :

Fait à, le

Signature des parents ou du responsable légal

Les informations recueillies ont pour finalité la gestion de l'accueil du mercredi. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » de 1978 modifiée et au RGPD, vous disposez de droits sur vos données. Pour les exercer ou pour toute question, veuillez contacter le délégué à la protection des données : rgpd@cdg14.fr

Pièces à joindre : Fiche(s) d'inscription pour la période concernée

Copie du livret de famille ou acte de naissance

Attestation d'assurance scolaire, extra scolaire en cours de validité

Attestation de quotient familial (régime général ou agricole) en cours de validité

(en cas de premier dossier dans l'année, ou dans le cadre d'un changement de situation)



CENTRE DE LOISIRS COMMUNAL ACCUEIL DU MERCREDI

24 – 28 rue Saint-Sulpice 14400 SAINT-VIGOR-LE-GRAND



FICHE INSCRIPTION 2024-2025 PÉRIODE N° 1 (de la semaine 36 à la semaine 51)

A retourner impérativement avant le 26 août 2024



Nom et prénom de l'enfant			
<input type="checkbox"/> matinée	<input type="checkbox"/> journée	<input type="checkbox"/> repas	
Nom, prénom des représentants légaux			
Date et lieu de naissance			
Adresse postale			
École de scolarisation			
Quotient familial			
N° d'allocataire CAF ou MSA			

Information importante :

L'inscription se fait **pour l'intégralité des mercredis de la période**. Seule une absence pour raison médicale avec justificatif ne donne pas lieu à facturation des jours concernés.

L'accueil du mercredi concerne uniquement les périodes scolaires. Pendant les vacances scolaires, il est nécessaire de réaliser une inscription spécifique auprès du centre de loisirs.

Septembre 2024			
4	11	18	25
↓			
Octobre 2024			
2	9	16	23
↓			
Novembre 2024			
6	13	20	27
↓			
Décembre 2024			
4	11	18	25



NB : En raison des vacances scolaires du 21 octobre au 3 novembre 2024, le centre de loisirs ouvrira ses portes et l'accueil du mercredi n'aura pas lieu les 23 et 30 octobre 2024.

Date et signature des représentants légaux :





CENTRE DE LOISIRS COMMUNAL
ACCUEIL DU MERCREDI

24 – 28 rue Saint-Sulpice 14400 SAINT-VIGOR-LE-GRAND



FICHE INSCRIPTION 2024-2025
PÉRIODE N° 2 (de la semaine 2 à la semaine 14)



A retourner impérativement avant le 2 décembre 2024

Nom et prénom de l'enfant			
<input type="checkbox"/> matinée	<input type="checkbox"/> journée	<input type="checkbox"/> repas	
Nom et prénom des représentants légaux			
Date et lieu de naissance			
Adresse postale			
École de scolarisation			
Quotient familial			
N° d'allocataire CAF ou MSA			

Information importante :

L'inscription se fait **pour l'intégralité des mercredis de la période**. Seule une absence pour raison médicale avec justificatif ne donne pas lieu à facturation des jours concernés.

L'accueil du mercredi concerne uniquement les périodes scolaires. Pendant les vacances scolaires, il est nécessaire de réaliser une inscription spécifique auprès du centre de loisirs.

Janvier 2025			
8	15	22	29
Février 2025			
5		26	
Mars 2025			
5	12	19	26
Avril 2025			
	2		



NB : En raison des vacances scolaires du 8 au 23 février 2025, le centre de loisirs ouvrira ses portes et l'accueil du mercredi n'aura pas lieu les 12 et 19 février 2025.

Date et signature des représentants légaux :





CENTRE DE LOISIRS COMMUNAL ACCUEIL DU MERCREDI

24 – 28 rue Saint-Sulpice 14400 SAINT-VIGOR-LE-GRAND



FICHE INSCRIPTION 2024-2025 PÉRIODE N° 3 (de la semaine 17 à la semaine 27)

A retourner impérativement avant le 31 mars 2025

Nom et prénom de l'enfant			
<input type="checkbox"/> matinée	<input type="checkbox"/> journée	<input type="checkbox"/> repas	
Nom et prénom des représentants légaux			
Date et lieu de naissance			
Adresse postale			
École de scolarisation			
Quotient familial N° d'allocataire CAF ou MSA			

Information importante :

L'inscription se fait **pour l'intégralité des mercredis de la période**. Seule une absence pour raison médicale avec justificatif ne donne pas lieu à facturation des jours concernés.

L'accueil du mercredi concerne uniquement les périodes scolaires. Pendant les vacances scolaires, il est nécessaire de réaliser une inscription spécifique auprès du centre de loisirs.

avril 2025			
23			30
↓			
mai 2025			
7	14	21	28
↓			
Juin 2025			
4	11	18	25
↓			
Juillet 2025			
	2		



NB : En raison des vacances scolaires du 5 au 21 avril 2025, le centre de loisirs ouvrira ses portes et l'accueil du mercredi n'aura pas lieu les 9 et 16 avril 2025.

Date et signature des représentants légaux :

